

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 3 (1874)
Heft: 5

Artikel: Notes d'un inspecteur d'école
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

calités, les instituteurs ne négligeront aucune occasion de s'éclairer sur ces besoins. Ils feront tout leur possible pour procurer à leur école les collections d'objets, dessins, cartes et ouvrages d'auteurs experts dans la partie, dont les noms de quelques-uns ont été cités plus haut, cela afin de donner à leur enseignement cette variété et cette sûreté dans la marche sans lesquelles leurs efforts seraient frappés de stérilité.

NOTES D'UN INSPECTEUR D'ÉCOLE.

23 avril.

Je viens de terminer l'inspection des 13 écoles de mon arrondissement. Dans mes visites, j'ai pris quelques notes au courant du crayon à votre intention, et je vous les livre avec une entière bonne foi : vous en ferez l'usage que vous trouverez bon.

Un mot tout d'abord sur l'ordre que je suis ordinairement dans mes examens. Contrairement à ce qui se pratique généralement, je laisse parfois à l'instituteur le soin d'interroger ses propres élèves, mais, comme vous le pensez bien, je me réserve le choix des exercices ainsi que celui des matières. Il m'est ainsi facile d'apprécier la méthode du maître et d'en avoir une idée exacte. Durant ces exercices, je me tiens tranquillement à l'écart, observant en silence l'enseignement du maître, la discipline et le savoir des élèves. Mon mutisme et mon immobilité mettent les enfants à l'aise, si bien qu'ils ne tardent pas à prendre leurs habitudes journalières. C'est ainsi que je puis apprécier la discipline qui règne dans une école. A ce propos, il vous faudrait visiter l'école de H., dont le régent est sourd et myope. Dieu! quel sabbat! Les enfants parlent, s'amuse des questions de leur maître, les tournent en ridicule, se livrent à mille espiègeries, mais toujours avec assez de réserve et de mesure pour n'être pas entendus ni vus du régent. — Croyez-moi, mon cher instituteur, vos organes affaiblis par l'âge ne vous permettent plus d'enseigner. Quittez au plus tôt cette carrière, car l'indiscipline de votre école rendra tous vos efforts infructueux.

Pendant que le cours supérieur rédige quelque lettre; je m'occupe ordinairement des cours inférieurs que je congédie après un

court examen. Ici j'observe, chaque année, que certains instituteurs négligent presque complètement les commençants. On confie leur instruction à des moniteurs. Faut-il s'étonner, dès lors, que les enfants végètent et languissent pendant des années sur les tableaux de lecture ? On ne s'occupe guère que du cours supérieur. Mauvais système contre lequel je m'efforce en vain de réagir. En vain je m'évertue à faire comprendre aux instituteurs combien il est important que les commençants apprennent à lire avec rapidité ; en vain, je cherche à leur démontrer que les cours supérieurs n'obtiendront des succès qu'autant qu'ils auront été préparés de bonne heure et avec soin à l'étude des branches plus difficiles : la routine est plus forte que tous les raisonnements du monde, et les instituteurs continuent à négliger, à délaisser les petits enfants pour accorder tout leur temps aux derniers cours. La leçon de lecture aux commençants doit être donnée par le maître, et par lui seul, et ce premier enseignement demande à être conduit avec rapidité, vigueur et entrain. C'est par cette leçon que l'école s'ouvrira : pendant que les premières divisions apprendront leurs leçons ou feront quelque devoir, l'instituteur réunira les commençants en cercle, les exercera à la lecture durant une demi-heure ; puis il consacra cinq minutes environ à des exercices de calcul mental, et cinq autres minutes à une leçon d'intelligence. Après cela, il les confiera à un aide, ou, mieux encore, il les congédiera aussitôt. L'école, allégée de la petite troupe tapageuse et turbulente, observera mieux la discipline, et la voix du maître ne se perdra plus au milieu du bruit. Je gage que cette demi-heure de lecture donnée par le maître sera plus profitable que les trois heures mortelles d'exercices passées sous la direction d'un aide. Se peut-il imaginer quelque chose de plus absurde que d'exiger deux à trois heures d'application de la part d'enfants de 6 à 8 ans ? Il ne faut pas s'étonner qu'ils prennent l'école en dégoût. Rien ne serait pourtant plus facile que d'intéresser ces jeunes intelligences que la Providence a créées si curieuses et si avides de savoir.

Avec l'âge et avec le développement intellectuel, on multipliera peu à peu les heures de leçons. L'instituteur P., qui suit ce mode, ne met que quelques mois à apprendre à lire à ses élèves.

Certains maîtres semblent prendre à tâche de multiplier les cours de lecture ; ainsi, dans l'école de X., sur 66 élèves, 30 sont encore aux tableaux et ils sont répartis en 4 cours. Ajoutez à cela

l'emploi obstiné de l'ancienne épellation, et vous ne vous étonnez pas d'apprendre que, dans cette école, on met trois années au moins à parcourir les tableaux de lecture. Quel supplice pour de jeunes enfants, que d'être condamnés à bâiller trois années durant en présence de mots aussi inintelligibles que les hiéroglyphes d'Égypte !

Plusieurs instituteurs de mon arrondissement ignorent encore l'emploi des tableaux de M. Perroulaz. Ils les enseignent sans méthode et sans intelligence. Au lieu de commencer par les éléments nouveaux à étudier à chaque leçon, comme le sont les consonnes *f* et *j* dans le tableau 7^me, et d'y ramener sans cesse les élèves, au lieu de varier les exercices, soit en leur expliquant les mots à leur portée, soit en les obligeant à retrouver les mots qu'on leur désigne, ils suivent des procédés absurdes et monotones. De la variété, de la vie, de l'entrain, et par-dessus tout l'intelligence de la méthode, voilà ce qui manque généralement à l'enseignement de la lecture.

M. l'instituteur de M. vient d'expérimenter la méthode de M. Théodore. Il s'en trouve très-bien. J'ai été heureux de pouvoir suivre quelques leçons ; mais je réserve à une prochaine lettre le compte-rendu de cet essai.

Un mot, en finissant, à M. N. — Voyons, mon cher instituteur, abandonnez donc la mauvaise habitude que vous avez contractée de gourmander et de morigéner sans cesse vos élèves. A voir vos gros yeux fulminants, votre front orageux, vos gestes menaçants, à entendre les éclats de votre voix et le flux de sobriquets, de sarcasmes, d'algarades qui s'échappe de vos lèvres crispées, on comprend que vos élèves aient peur de vous. Pauvres enfants ! ils sont intimidés, sombres, sans spontanéité, repliés sur eux-mêmes comme des hérissons effarouchés, et jamais un sourire ne vient épanouir leur figure. Croyez-moi, M. N., quittez cette mauvaise humeur, ce ton rogue et cet air refragné. Soyez doux, affable, et vos élèves vous aimeront. Avec le cœur, leur intelligence s'ouvrira à votre parole.

